



## Nantes, un bastion socialiste partagé entre les votes Macron et Mélenchon

Jean Rivière et Christophe Batardy

### Dossier : Présidentielle 2017. Les votes des grandes villes au microscope

*Quelques jours après le premier tour de la présidentielle, deux géographes proposent une première analyse des dynamiques électorales à Nantes. Dans ce laboratoire du socialisme municipal, si les votes au centre et à gauche dominent la scène locale, ils dessinent également des lignes de partage que les vifs conflits locaux suscités par le quinquennat Hollande ont contribué à structurer.*

Au regard de la relative absence de travaux conduits en géographie électorale au niveau intra-urbain, Nantes fait figure d'exception grâce à l'ouvrage *Vote et société dans la région nantaise* (Rappeti 1985), qui a permis très tôt de brosser un tableau électoral à l'échelle des bureaux de vote de la ville. Depuis, et au fil des mandats municipaux de Jean-Marc Ayrault (1989-2012), Nantes, longtemps vue comme « la belle endormie », est devenue le « nouvel Éden de l'Ouest » (Garat *et al.* 2005). Cette image de métropole désirable en tête des classements de la presse magazine a patiemment été construite dans le cadre de politiques accordant une place centrale aux enjeux d'attractivité et de développement économique, impulsées par des élus « technotables » qui utilisent un répertoire d'action de plus en plus standardisé : « reconquête et patrimonialisation des centres-villes (à l'aide notamment du "tramway urbaniste"), aménagement des *waterfronts*, quartiers "créatifs", grands équipements de prestige, festivalisation de l'action culturelle des villes » (Pinson 2014). En ce sens, le passage de témoin entre Jean-Marc Ayrault et Johanna Rolland en 2014 correspond aussi à la transition entre deux générations d'élus socialistes (Lefebvre 2014).

Nantes est ainsi emblématique d'un socialisme municipal en partie spécifique à l'Ouest (Guidet 2014), de sorte qu'elle constitue un terrain idéal pour interroger les dynamiques électorales de la gauche et du centre, autrement dit d'un PS écartelé entre les candidatures d'Emmanuel Macron (30,8 % des suffrages exprimés à Nantes, soit 24,5 % des inscrits) et de Jean-Luc Mélenchon (25,5 % des exprimés ou 20,3 % des inscrits), Benoît Hamon réalisant tout de même ici près du double de son score national (11 % des exprimés ou 8,7 % des inscrits). L'image d'une métropole tertiaire apaisée, voire aseptisée, ne doit pas pour autant faire oublier que, contrairement à d'autres grandes métropoles, les classes populaires se sont, à Nantes plus qu'ailleurs, maintenues dans la ville-centre (Garat 2014). Tous ces contrastes sociologiques, auxquels il convient d'ajouter l'importance des beaux quartiers de la bourgeoisie nantaise, font de cette ville-centre un champ d'analyse particulièrement intéressant pour tenter de comprendre les dynamiques électorales qui ont traversé les mondes urbains de la France de l'Ouest (Rivière 2016a) à l'occasion du premier tour du scrutin présidentiel de 2017 (annexe 1).

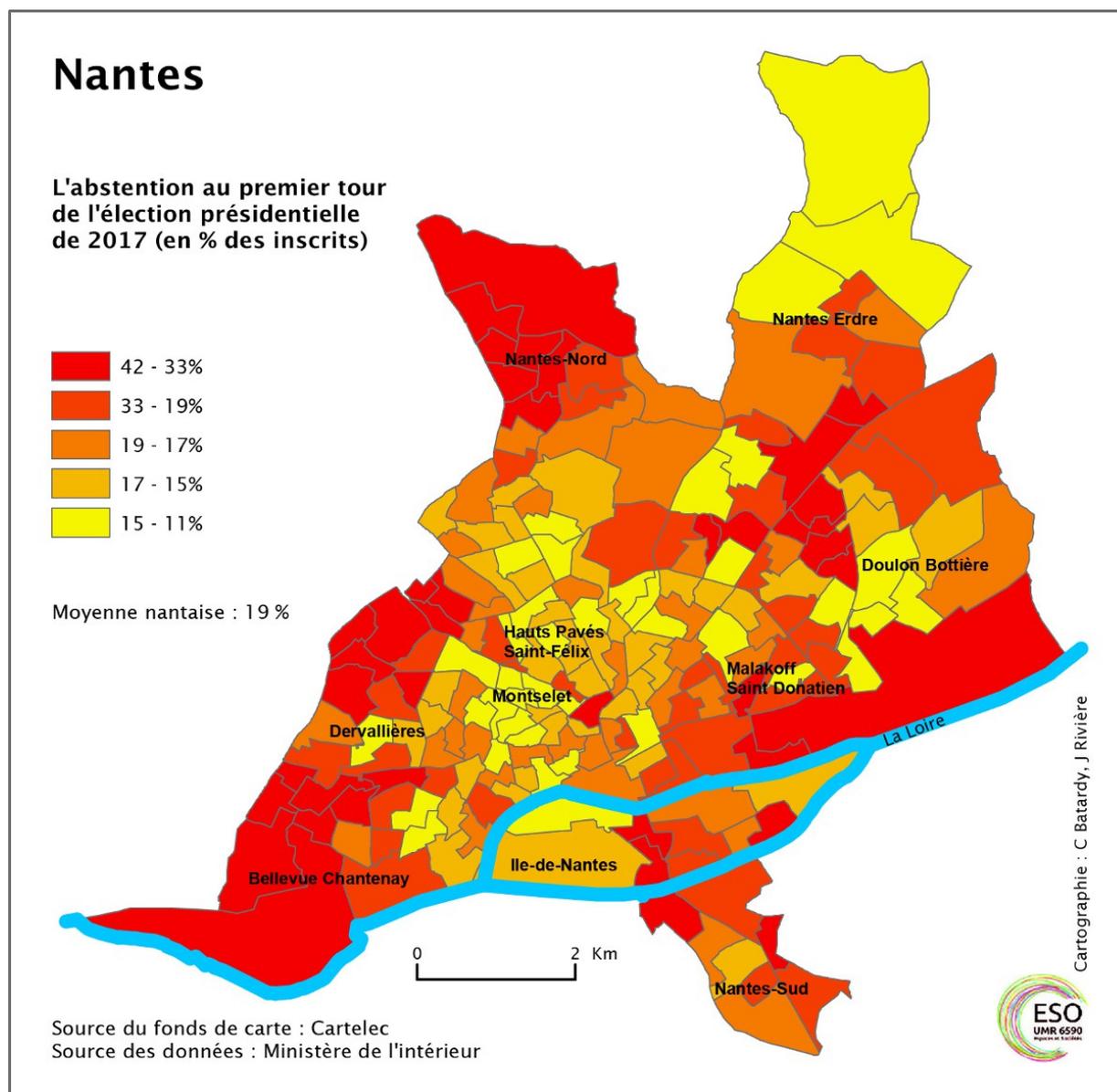
## Une abstention à la géographie banale

Avec une abstention nantaise de 19,1 % dans le prolongement des deux élections présidentielles précédentes (19,2 % en 2012 et 16,7 % en 2007), ce scrutin peut être qualifié d'assez haute intensité. Il se distingue donc de la tendance enregistrée lors des élections locales et intermédiaires depuis une dizaine d'années, où le niveau d'abstention atteint parfois 40 % à 50 % des électeurs inscrits. La géographie de cette abstention, très périphérique dans l'espace nantais (carte 1), correspond à celle que l'on pourrait dresser à l'issue de chaque scrutin, comme l'illustre la liaison statistique très forte de 0,84<sup>1</sup> entre l'abstention lors de cette présidentielle et celle de 2012. Cette carte renvoie à la localisation des principaux quartiers populaires de grands ensembles. Ainsi, dans certains bureaux des Dervallières, de Bellevue, de Nantes-Nord, voire de Malakoff, l'abstention se situe fréquemment entre 30 % et 40 % des inscrits. De niveaux très élevés pour les sciences sociales, les corrélations établies avec les indicateurs décrivant la composition sociologique des bureaux de vote montrent clairement les relations statistiques entre l'abstention intra-urbaine et la présence des habitants les moins bien situés dans les hiérarchies scolaires ( $r = 0,81$  avec les sans-diplômes ou 0,54 avec les titulaires d'un CAP ou d'un BEP), socio-professionnelles (0,80 avec les chômeurs et 0,71 avec les ouvriers) et résidentielles (0,79 avec les locataires du parc HLM). L'abstention de ces quartiers est, par ailleurs, sous-estimée, dans la mesure où leurs habitants sont aussi plus souvent non inscrits ou mal inscrits (Braconnier et Dormagen 2007), sans parler des composantes étrangères des classes populaires privées du droit de vote (Peugny 2017).

---

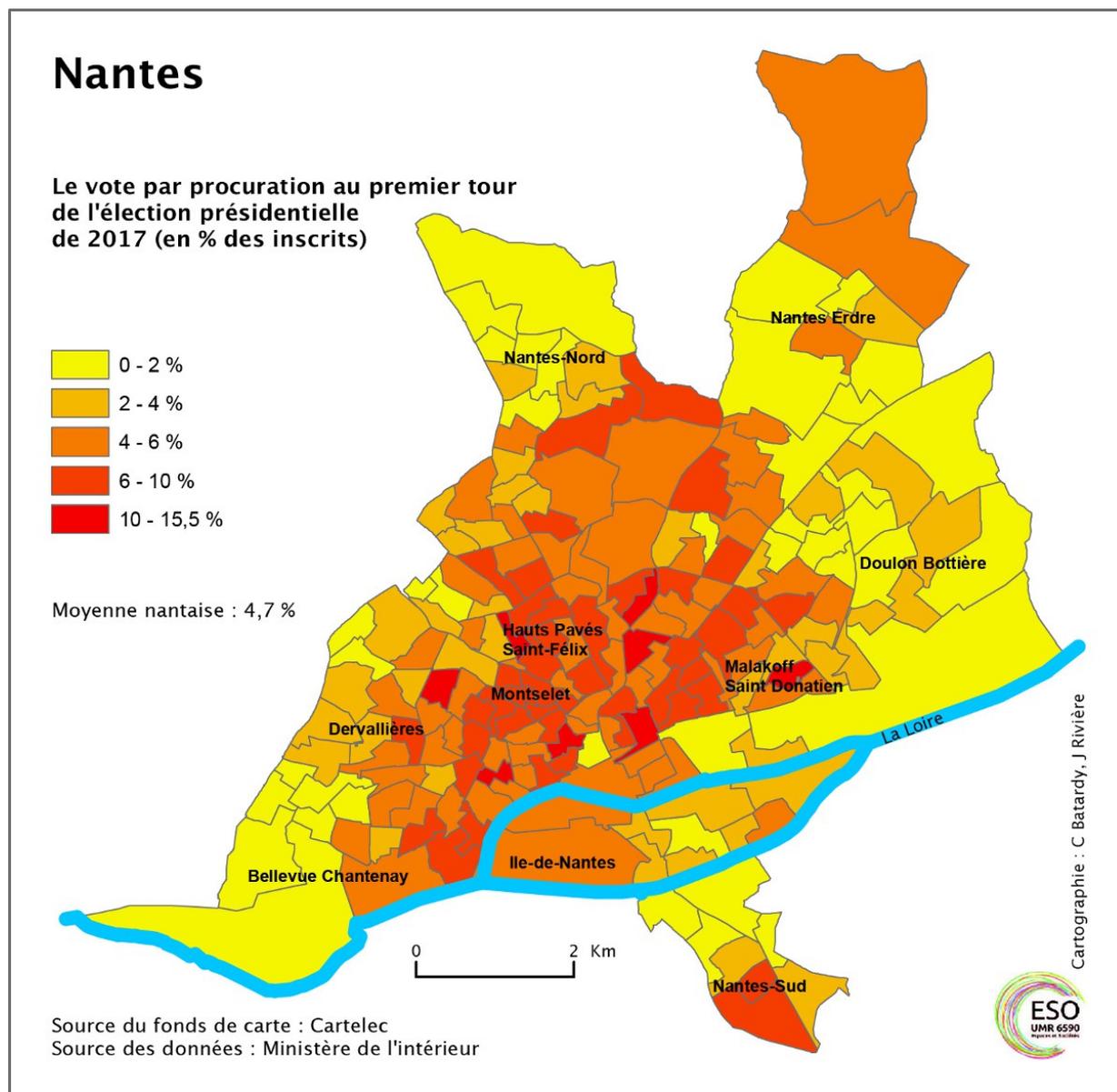
<sup>1</sup> Les valeurs du coefficient de corrélation  $r$  de Pearson varient toujours entre  $-1$  et  $+1$ . La première information est donnée par le signe de la corrélation. Lorsque  $r$  est positif, le niveau d'abstention a tendance à s'élever quand la proportion d'une catégorie dans la population (par exemple, les « 18-24 ans ») augmente. À l'inverse, quand  $r$  est négatif, le pourcentage d'abstention diminue quand la part de cette catégorie dans la population augmente. La seconde information est fournie par la valeur du coefficient. Quand cette valeur tend vers  $-1$  ou  $+1$  (comme ici avec la corrélation de 0,84), cela signifie que la relation statistique entre l'abstention et la catégorie sociale dont on teste les effets est très intense. Par contre, quand la valeur de  $r$  est proche de 0, on peut en conclure qu'il n'existe pas de relation entre l'abstention et cette catégorie sociale. Enfin, on peut tester la significativité de la corrélation afin d'en évaluer la robustesse statistique. Toutes les corrélations figurant en gras dans l'annexe 2 sont significatives avec une marge d'erreur inférieure à 1 % ; c'est sur elles que repose le travail d'interprétation proposé dans cet article.

Carte 1. L'abstention à l'échelle des bureaux de vote nantais



À l'inverse, la carte 2, qui présente le recours au vote par procuration – qui évite par définition l'abstention par empêchement –, dessine les contours du centre-ouest nantais autour des quartiers des Hauts-Pavés et de Saint-Félix. L'établissement des procurations est localement corrélé avec la présence des habitants les mieux dotés en titres scolaires ( $r = 0,65$  avec les titulaires d'un bac + 3 et plus, et  $0,45$  avec les titulaires d'un bac + 2), signe que les rapports entretenus avec l'institution électorale sont étroitement liés au volume de capital culturel. Confirmant les travaux antérieurs sur ce type de vote souvent localisé dans les contextes urbains bourgeois (Charpentier, Coulmont et Gombin 2014), la géographie des procurations nantaises est liée à celle des candidats de la droite et du centre ( $r = 0,58$  avec le vote pour François Fillon et  $0,47$  avec celui pour E. Macron).

Carte 2. Le vote par procuration à l'échelle des bureaux de vote nantais

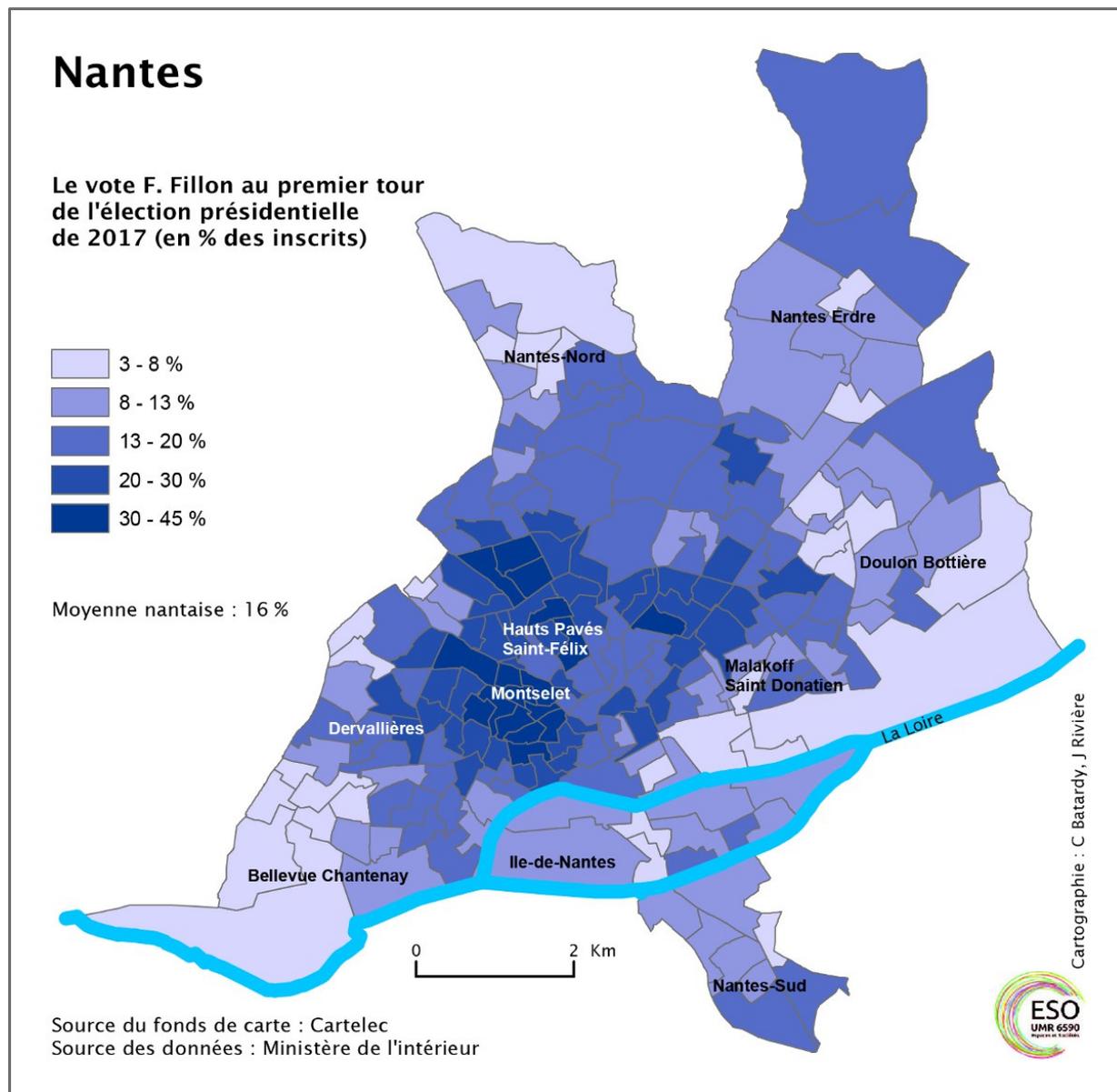


### La socio-géographie des votes à droite et au centre(-droit)

Bien qu'il termine à la troisième place à Nantes, avec 20,3 % des inscrits (16,1 % des exprimés), l'implantation compacte du vote pour F. Fillon délimite le centre des beaux quartiers des classes supérieures nantaises entre le parc de Procé et Saint-Félix (carte 3), avec un pic à 45 % des inscrits dans un bureau très bourgeois. Ces quartiers d'ordinaire paisibles étaient sortis de leur torpeur au printemps 2013 pour venir grossir les rangs des mobilisations nantaises contre le « mariage pour tous », mobilisations auxquelles ont également participé nombre de manifestants venus de la Vendée voisine. Or l'un des sénateurs et l'ancien président du conseil général de ce département n'est autre que Bruno Retailleau, principal coordinateur de la campagne présidentielle de F. Fillon. Politiquement, les voix portées sur son nom sont corrélées avec celles de Nicolas Sarkozy (0,96 !) et François Bayrou (0,58) en 2012. Sociologiquement, les ressorts urbains de ce vote sont assez attendus. Ils renvoient à la présence des catégories classiquement favorables à la droite : les habitants de 65 à 79 ans ( $r = 0,31$ ) et plus encore ceux de plus de 80 ans (0,52) ; les électeurs diplômés (0,71 avec les détenteurs d'un bac + 3) ; les classes supérieures (0,74 avec la présence des cadres et professions intellectuelles supérieures) ; les artisans, commerçants et chefs d'entreprise

(0,55) et plus largement les travailleurs indépendants (0,74) et les propriétaires de leur logement (0,44).

Carte 3. Le vote pour François Fillon à l'échelle des bureaux de vote nantais

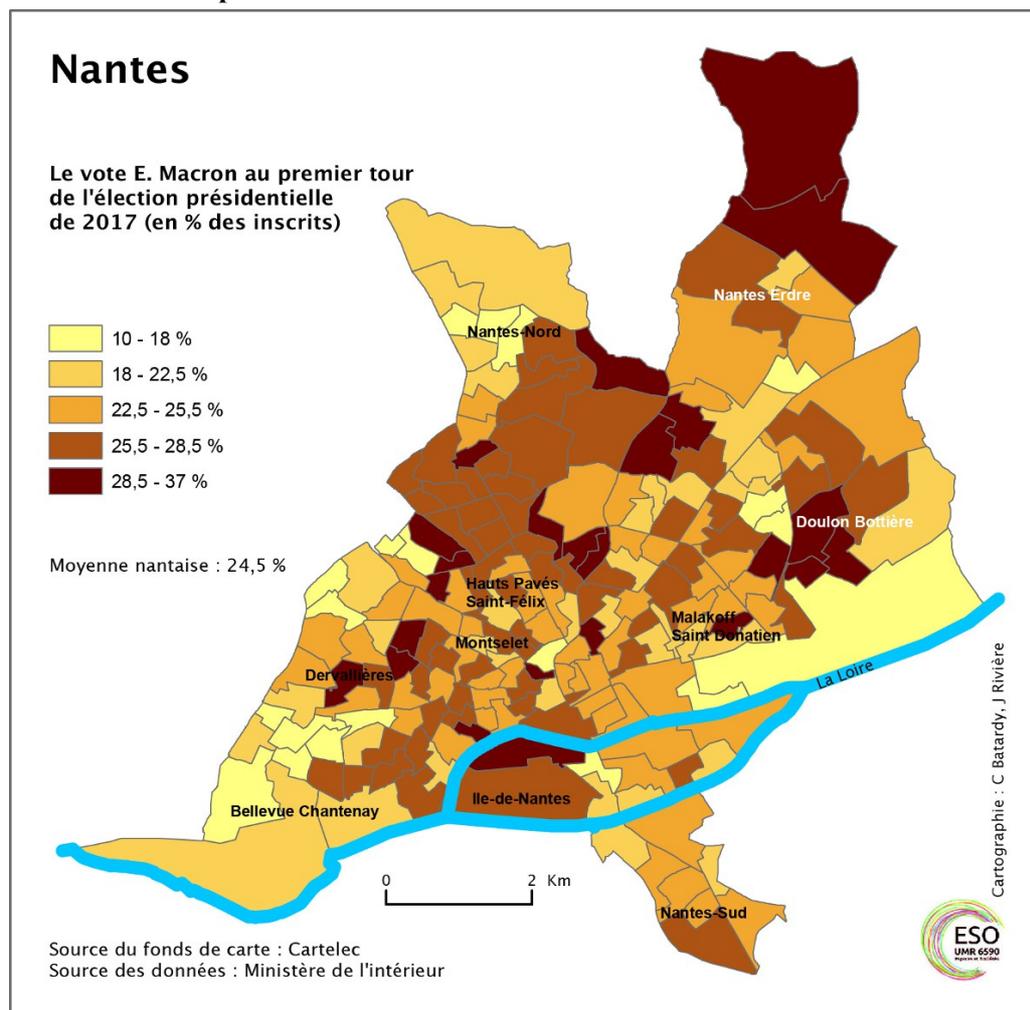


Dans le bastion socialiste qu'est la ville de Nantes, E. Macron arrive largement en tête (carte 4). Si ses discours de campagne mettent l'accent sur le dépassement du clivage gauche-droite, son positionnement dans l'espace électoral local – au sens ici d'espace des positions bourdieusien – le place clairement au centre-droit<sup>2</sup>. La géographie du vote Macron s'inscrit d'abord dans des espaces périphériques au noyau du centre-ville où F. Fillon ( $r = 0,45$ ) est le mieux implanté. Ensuite, les quartiers où il enregistre ses meilleurs scores sont tendanciellement peuplés d'habitants certes favorisés, mais situés un peu plus bas dans les hiérarchies sociales que l'électorat local de F. Fillon. Ces mondes sociaux sont également caractéristiques de la sociologie de l'électorat de F. Bayrou lors des scrutins précédents. Le vote pour E. Macron est ainsi lié à la présence des habitants diplômés de l'enseignement supérieur ( $r = 0,61$  avec les titulaires d'un bac + 2, et secondairement  $r = 0,46$  avec les titulaires d'un bac + 3 ou plus), des classes moyennes et supérieures ( $r = 0,56$  avec les professions intermédiaires comme avec les cadres et professions intellectuelles supérieures) et des

<sup>2</sup> La réalisation d'une analyse factorielle (ACP), non publiée ici, le place aux cotés de F. Fillon dans un espace électoral intermédiaire avec B. Hamon.

propriétaires de leur logement (0,54). De plus, les résultats d'E. Macron sont étroitement corrélés avec ceux de F. Bayrou ( $r = 0,75$ ) puis de N. Sarkozy (0,45) lors de la présidentielle de 2012. Dans un contexte local où les positions face à la construction de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes sont très clivantes, on peut noter que le vote pour E. Macron est celui qui est le plus lié statistiquement ( $r = 0,68$ ) aux suffrages portés sur le « oui » lors de la consultation électorale de juin 2016, or ces votes « oui » sont eux-mêmes corrélés (0,68) aux votes pour la liste UMP–UDI–MoDem conduite par Bruno Retailleau lors du scrutin régional de 2015 (Rivière 2016b). Enfin, et contrairement à ce que l'on aurait pu attendre, la relation statistique avec le vote pour François Hollande – qui fera de lui le secrétaire général adjoint de l'Élysée dès 2012 – est légèrement négative ( $-0,22$ ). Ceci permet de formuler l'hypothèse que, à Nantes, Emmanuel Macron a davantage bénéficié des voix des électeurs qui avaient voté au centre et à droite en 2012 que de celles des électeurs socialistes.

**Carte 4. Le vote pour Emmanuel Macron à l'échelle des bureaux de vote nantais**

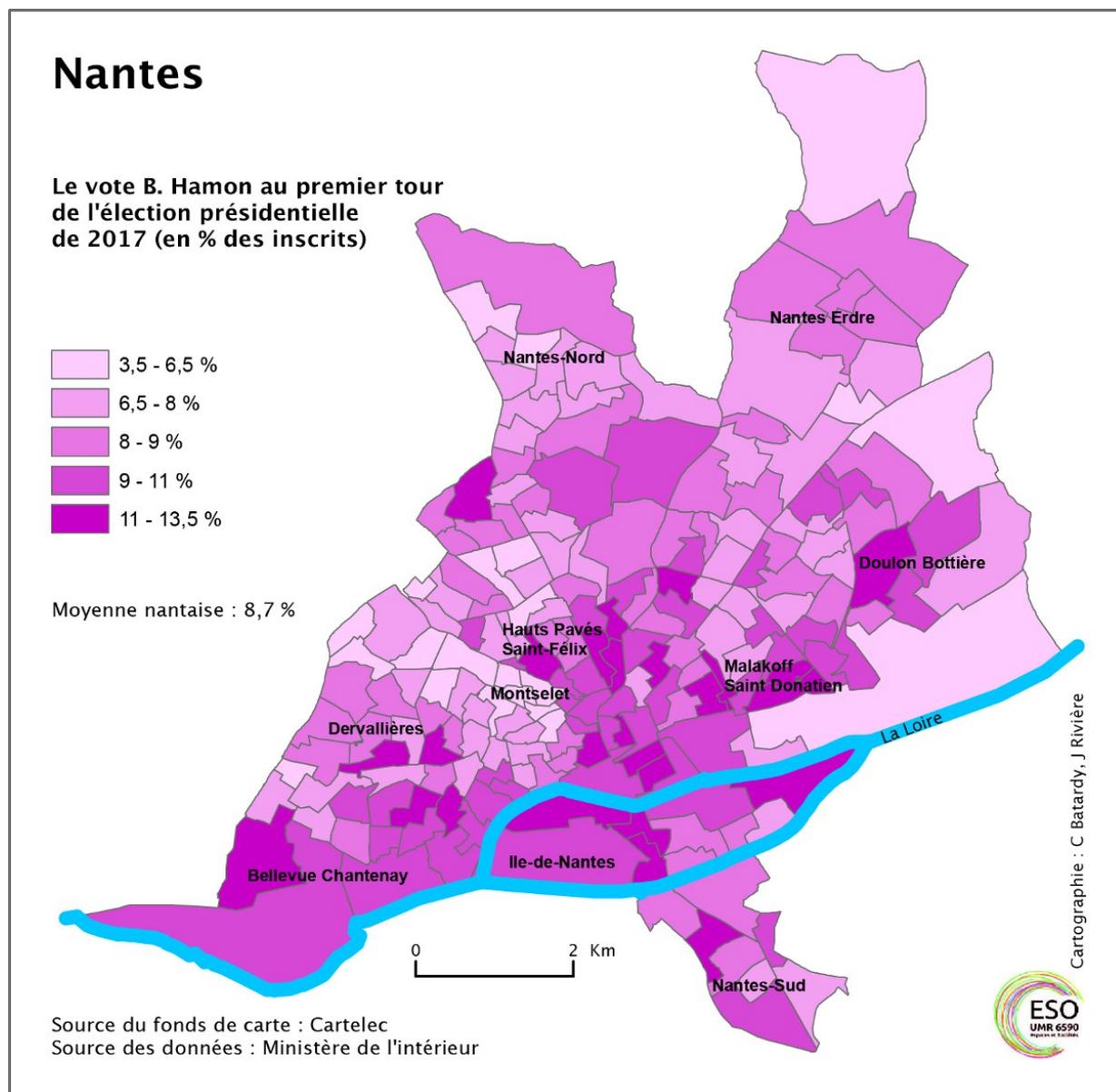


### Les dynamiques de recomposition des gauches dans l'espace nantais

Pourtant, la géographie du vote pour B. Hamon (carte 5) n'est pas celle qui est la plus fortement liée à celle de F. Hollande en 2012 ( $r = 0,32$  seulement), alors qu'elle est très proche de celle d'Eva Joly (0,62) et de J.-L. Mélenchon (0,60) aux présidentielles précédentes. Ces éléments suggèrent que le score historiquement faible du candidat socialiste repose, à Nantes, sur le socle sociologique des candidats écologistes. Cette hypothèse est étayée par le fait que parmi l'ensemble des candidats en lice en 2017, la géographie des suffrages pour B. Hamon est celle qui enregistre la plus forte corrélation (0,66) avec le « non » lors de la consultation de 2016 sur l'aéroport de Notre-Dame-des-

Landes ; or cette géographie du « non » est très puissamment liée (0,81) aux voix portées sur la liste Europe Écologie–Les Verts lors du scrutin régional de 2015. Dans le même temps, les liaisons statistiques – certes moins fortes que d’autres – avec le profil sociologique des habitants souligne les composantes traditionnelles de la gauche écologiste urbaine : des électeurs jeunes ( $r = 0,30$  avec les 25-39 ans) ; issus des couches moyennes ( $r = 0,37$  avec les titulaires d’un bac + 2, et 0,34 avec les professions intermédiaires) ; dans des quartiers en renouvellement résidentiel ( $r = 0,33$  avec les habitants arrivés depuis moins de deux ans, et 0,38 avec les locataires du parc privé).

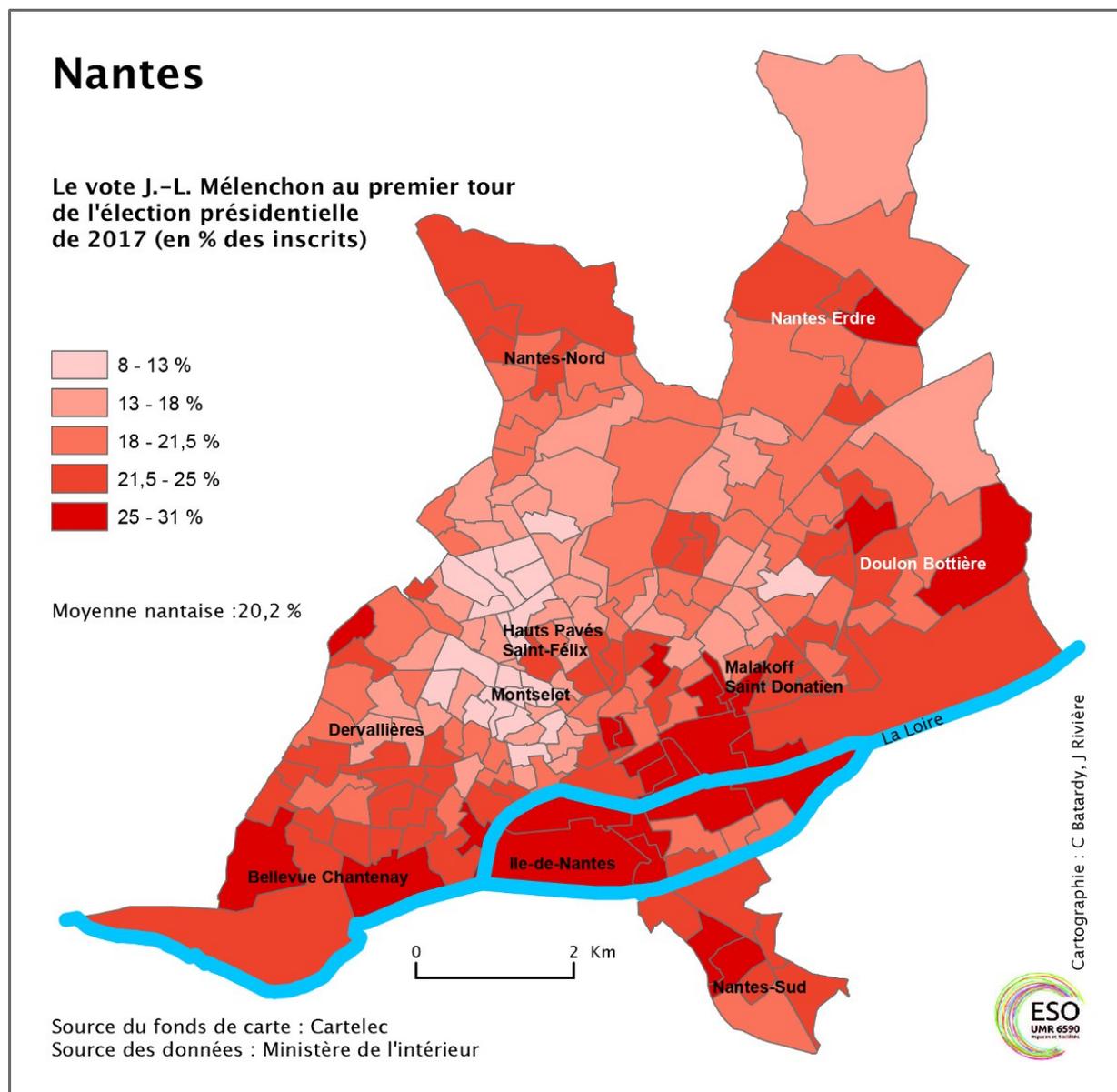
**Carte 5. Le vote pour Benoît Hamon à l’échelle des bureaux de vote nantais**



À l’issue du premier tour, c’est J.-L. Mélenchon qui occupe nettement la deuxième place à Nantes (carte 6), avec des scores très importants dans une large ceinture sud de la ville : depuis Bellevue et Chantenay jusqu’à Doulon–Bottière, en passant par l’île de Nantes et Madeleine–Champ-de-Mars. De manière assez contre-intuitive, ses résultats sont corrélés positivement avec ceux des autres candidats de gauche en compétition avec lui au premier tour ( $r = 0,55$  avec B. Hamon, 0,50 avec Philippe Poutou, 0,37 avec Nathalie Arthaud). Cela permet de rappeler qu’en géographie électorale, les différentes composantes de la gauche sont généralement fortes dans les mêmes quartiers, donc plus complémentaires que concurrentes. Mais ce sont les relations statistiques avec les résultats de la présidentielle de 2012 qui sont les plus intéressantes. La

candidature de J.-L. Mélenchon en 2017 a ainsi permis de faire le plein de voix dans les contextes urbains où il avait déjà enregistré ses meilleurs scores ( $r = 0,86$  avec sa candidature de 2012), mais aussi de rassembler dans les bureaux de vote qui étaient alors favorables à F. Hollande (0,70). S'il convient de rester prudent dans l'interprétation des corrélations statistique, une hypothèse peut être faite : celle d'un report beaucoup plus important des électeurs socialistes de 2012 sur J.-L. Mélenchon que sur B. Hamon et E. Macron. Sociologiquement, son vote est lié à la localisation des habitants de 25 à 39 ans ( $r = 0,42$ ), des classes populaires (0,45 avec les ouvriers, 0,42 avec les chômeurs et 0,32 avec les employés) et plus largement des salariés les plus précaires (0,37 avec les salariés sous contrat en CDD, intérim ou stage). Ces corrélations étant stables entre 2012 et 2017, il est difficile de déterminer quels mondes sociaux ont participé à la progression en voix de J.-L. Mélenchon. Cela est d'autant plus le cas dans les quartiers populaires hétérogènes où une large fraction de la population ne participe pas ; dès lors, il est difficile de savoir si le score élevé du candidat de la France insoumise dans ces quartiers est le fait de ces électeurs populaires ou de certaines fractions des classes moyennes qui y résident encore. Plus généralement, on touche là aux limites de l'analyse des données agrégées, même conduite au niveau très fin des bureaux de vote, et les pistes interprétatives proposées ici appellent des confirmations *via* des enquêtes localisées conduites au niveau individuel (questionnaires sortie des urnes, entretiens, etc.).

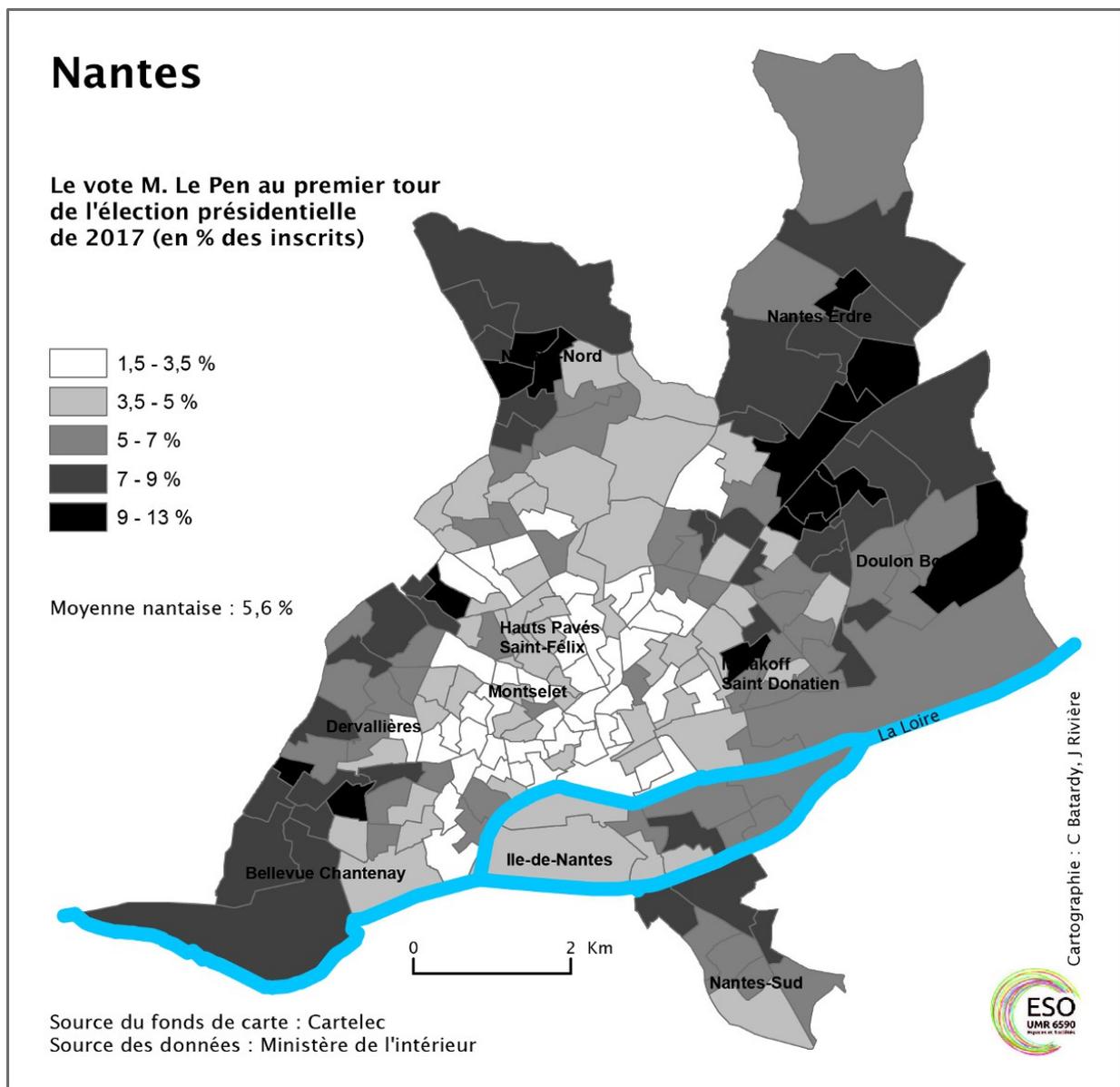
**Carte 6. Le vote pour Jean-Luc Mélenchon à l'échelle des bureaux de vote nantais**



## Comprendre le vote FN et regarder au-delà de la ville-centre

Dans l'espace intra-urbain nantais (carte 7), la candidate du FN réalise un score quatre fois plus faible que sa moyenne nationale, avec 7,1 % des exprimés, soit 5,7 % des inscrits. La géographie de ces suffrages s'y révèle liée à celle de l'abstention ( $r = 0,57$ ), des bulletins blancs et nuls (0,45), des votes pour les candidats de la gauche de la gauche (0,54 avec les scores de N. Arthaud, par exemple) et des votes pour les candidats souverainistes de droite (0,33 avec les scores de Nicolas Dupont-Aignan et 0,34 avec ceux de François Asselineau). Elle s'appuie certes sur la même géographie électorale urbaine qu'en 2012 ( $r = 0,82$  avec sa candidature de l'époque) mais aussi sur les bureaux qui étaient alors favorables à F. Hollande (0,58). Là encore, il est difficile d'en déduire mécaniquement des transferts de voix venant d'électeurs déçus du quinquennat qui s'achève car dans le même temps, entre 2012 et 2017, le FN a régressé en voix dans l'espace nantais, passant de 11 213 à 10 644 suffrages, et ce alors même qu'il a largement progressé en suffrages au niveau national.

Carte 7. Le vote pour Marine Le Pen à l'échelle des bureaux de vote nantais



L'implantation spatiale du FN correspond aux contours des quartiers périphériques nantais peuplés par différentes fractions des classes populaires ( $r = 0,78$  avec la présence des ouvriers, 0,68

avec celle des employés et 0,52 avec celle des chômeurs), par des habitants d'âge moyen (0,60 avec la présence des 40-54 ans et 0,42 avec les 55-64 ans) assez faiblement diplômés (0,79 avec les titulaires d'un CAP ou d'un BEP, par exemple). Mais là encore, prudence, car le vote FN est à la fois corrélé avec la présence de locataires du parc de logement social dans lequel le *turnover* résidentiel est fort ( $r = 0,68$  avec les locataires HLM) et avec la localisation des habitants stables dans leur quartier depuis plus de 10 ans (0,46), dont certains peuvent être des propriétaires de petits pavillons mitoyens. Or rien ne permet d'affirmer que ces deux fractions des classes populaires contribuent dans les mêmes proportions aux scores de l'extrême droite. Ainsi, et avec N. Dupont-Aignan, Marine Le Pen se révèle être la candidate dont les scores sont les plus fortement corrélés à la présence des salariés stables ( $r = 0,49$  avec les salariés en CDI ou fonctionnaires), alors que la présence des salariés précaires (en CDD, en intérim ou en stage) est plutôt liée à l'abstention et au vote pour J.-L. Mélenchon.

Ces résultats tendent à confirmer des travaux antérieurs (Mauger et Pelletier 2016) qui montrent que ce ne sont pas les membres des groupes les plus paupérisés qui optent parfois pour le FN (ceux-là sont d'abord liés statistiquement à l'abstention), mais plutôt les fractions placées juste au-dessus dans les hiérarchies sociales, celles qui sont les plus fortement travaillées par les recompositions internes des classes populaires : déstabilisation sur la scène résidentielle, déstructuration des collectifs de pairs, réorganisation de l'emploi, mise en concurrence avec les fractions immigrées pour l'accès à l'emploi, éclatement des statuts du salariat, dégradation généralisée des conditions de travail, etc. Une ville-centre comme Nantes constitue un terrain d'analyse très spécifique – et d'ailleurs loin d'être le plus pertinent – pour interroger les dynamiques du vote FN, tant les travaux récents ont montré que ses résultats sont plutôt surreprésentés dans certaines couronnes périurbaines (Rivière 2009 ; Lambert 2015 ; Girard 2017) ou dans une partie des mondes ruraux (Pierru et Vignon 2007, 2008). Alors que se profile un second tour incertain, ces remarques soulignent l'urgence de placer la lutte contre les inégalités sociales et leurs dimensions spatiales au cœur de l'agenda politique.

### **Annexe 1. Quelques précisions méthodologiques**

Comme l'ensemble des articles de ce dossier thématique « Élection présidentielle : le vote des grandes villes françaises au microscope », les analyses proposées par les auteurs sont appuyées sur des cartes réalisées par Christophe Batardy (ingénieur d'études CNRS – UMR ESO) à l'échelle des bureaux de vote<sup>3</sup>. Les fonds de carte des bureaux de l'ensemble des villes au sommaire du dossier ont été produits grâce au travail d'actualisation de la base de données CARTELEC ([www.cartelec.net](http://www.cartelec.net)) mené par Céline Colange (ingénieure de recherche CNRS – UMR IDEES). En complément de ces cartes, les auteurs ont pu mobiliser une matrice des corrélations statistiques (annexe 2) entre les comportements électoraux au premier tour du scrutin présidentiel de 2017, les votes observés au premier tour de la présidentielle de 2012 (de manière à pouvoir resituer politiquement les résultats), et quelques variables socio-économiques diffusées par l'INSEE (de manière à pouvoir éclairer sociologiquement les résultats). Le problème d'inadéquation entre ces trois fonds de carte (découpage des bureaux en 2017, tracé des bureaux en 2012, périmètre des IRIS de l'INSEE en 2014) a été résolu par la ventilation de l'ensemble des données dans la maille spatiale des bureaux millésimés 2017, en s'inspirant de travaux développés dans le cadre de l'ANR CARTELEC (Beauguitte et Colange 2013)<sup>4</sup>. La production des matériaux cartographiques et statistiques a été coordonnée par Jean Rivière.

<sup>3</sup> Ces cartes sont établies en pourcentages par rapport au nombre d'électeurs inscrits (et non par rapport aux suffrages exprimés), ce qui permet de prendre pleinement en compte l'abstention, les bulletins blancs et les suffrages nuls parmi les comportements électoraux analysés.

<sup>4</sup> Cette ventilation entre couches d'information spatiale a été réalisée sous le logiciel *R* par Aliette Roux (doctorante en géographie, université de Nantes – UMR ESO) grâce au script « Reapportion data from one geography to another in *R* » développé par Joël Gombin (doctorant en science politique, université de Picardie – UMR CURAPP-ESS).

## Annexe 2. Matrice des corrélations

	Choix électoraux en 2017 (en % des inscrits) à l'échelle des 200 bureaux de vote													
	Vote par procuration	% Abstention	% Blancs ou nuls	% Cheminade	% Arthaud	% Poutou	% Mélenchon	% Hamon	% Macron	% Lassalle	% Fillon	% Dupont-Aignan	% Asselineau	% Le Pen
% Abstention 2012	<b>-0,41</b>	<b>0,84</b>	0,13	0,15	<b>0,43</b>	<b>0,32</b>	<b>0,36</b>	-0,13	<b>-0,73</b>	-0,15	<b>-0,54</b>	<b>-0,25</b>	<b>0,37</b>	<b>0,41</b>
% Blancs-nuls 2012	-0,16	<b>0,22</b>	<b>0,31</b>	0,13	<b>0,22</b>	0,09	0,11	-0,09	<b>-0,18</b>	0,11	<b>-0,25</b>	0,09	<b>0,24</b>	<b>0,32</b>
% Cheminade 2012	-0,03	-0,06	-0,13	0,01	-0,09	-0,01	0,03	0,11	0,10	0,05	0,00	-0,05	-0,03	-0,12
% Arthaud 2012	<b>-0,35</b>	<b>0,33</b>	<b>0,37</b>	0,00	<b>0,48</b>	<b>0,30</b>	<b>0,36</b>	0,05	<b>-0,28</b>	0,05	<b>-0,51</b>	<b>0,24</b>	<b>0,20</b>	<b>0,46</b>
% Poutou 2012	<b>-0,33</b>	<b>0,25</b>	0,17	0,08	<b>0,32</b>	<b>0,34</b>	<b>0,43</b>	<b>0,28</b>	<b>-0,18</b>	-0,02	<b>-0,52</b>	0,11	0,18	<b>0,32</b>
% Mélenchon 2012	<b>-0,29</b>	<b>0,22</b>	0,17	-0,09	<b>0,30</b>	<b>0,46</b>	<b>0,86</b>	<b>0,60</b>	<b>-0,23</b>	-0,06	<b>-0,75</b>	0,08	<b>0,21</b>	<b>0,24</b>
% Hollande 2012	<b>-0,52</b>	<b>0,38</b>	<b>0,42</b>	0,01	<b>0,48</b>	<b>0,48</b>	<b>0,70</b>	<b>0,32</b>	<b>-0,22</b>	0,02	<b>-0,87</b>	<b>0,37</b>	<b>0,38</b>	<b>0,58</b>
% Joly 2012	<b>0,31</b>	<b>-0,40</b>	<b>-0,24</b>	-0,15	<b>-0,26</b>	0,06	<b>0,26</b>	<b>0,62</b>	<b>0,29</b>	0,04	0,05	-0,17	-0,17	<b>-0,54</b>
% Bayrou 2012	<b>0,48</b>	<b>-0,74</b>	-0,17	-0,11	<b>-0,46</b>	<b>-0,37</b>	<b>-0,48</b>	0,06	<b>0,75</b>	0,12	<b>0,58</b>	0,17	<b>-0,41</b>	<b>-0,51</b>
% Sarkozy 2012	<b>0,56</b>	<b>-0,61</b>	<b>-0,38</b>	-0,05	<b>-0,54</b>	<b>-0,55</b>	<b>-0,79</b>	<b>-0,32</b>	<b>0,45</b>	0,05	<b>0,96</b>	<b>-0,19</b>	<b>-0,43</b>	<b>-0,60</b>
% Dupont-Aignan 2012	0,01	-0,15	0,01	0,05	-0,07	-0,02	-0,08	-0,02	<b>0,22</b>	0,11	0,01	<b>0,25</b>	-0,02	0,07
% Le Pen 2012	<b>-0,55</b>	<b>0,53</b>	<b>0,46</b>	0,13	<b>0,45</b>	<b>0,25</b>	<b>0,19</b>	<b>-0,26</b>	<b>-0,38</b>	-0,04	<b>-0,55</b>	<b>0,35</b>	<b>0,35</b>	<b>0,82</b>
% Abstention – NDDL 2016	<b>-0,42</b>	<b>0,90</b>	0,13	0,17	<b>0,41</b>	<b>0,25</b>	<b>0,27</b>	<b>-0,27</b>	<b>-0,78</b>	-0,17	<b>-0,48</b>	<b>-0,33</b>	<b>0,33</b>	<b>0,46</b>
% Blancs – NDDL 2016	0,12	<b>-0,24</b>	-0,05	-0,16	-0,05	-0,01	-0,13	0,01	0,17	0,07	0,16	0,09	-0,09	-0,03
% Nuls – NDDL 2016	-0,03	<b>-0,23</b>	0,13	-0,07	-0,04	-0,07	-0,03	0,07	<b>0,20</b>	0,17	0,05	<b>0,23</b>	-0,02	-0,01
% "Oui" – NDDL 2016	<b>0,32</b>	<b>-0,70</b>	0,01	-0,08	<b>-0,37</b>	<b>-0,44</b>	<b>-0,62</b>	<b>-0,23</b>	<b>0,68</b>	0,14	<b>0,61</b>	<b>0,38</b>	<b>-0,34</b>	<b>-0,21</b>
% "Non" – NDDL 2016	<b>0,28</b>	<b>-0,57</b>	<b>-0,22</b>	-0,16	<b>-0,21</b>	0,12	<b>0,27</b>	<b>0,66</b>	<b>0,42</b>	0,09	0,04	0,07	-0,12	<b>-0,46</b>
% 18-24 ans	<b>0,26</b>	-0,15	-0,17	0,01	<b>-0,24</b>	-0,01	0,12	<b>0,25</b>	0,13	-0,02	0,07	<b>-0,22</b>	-0,02	<b>-0,39</b>
% 25-39 ans	-0,03	0,08	-0,05	-0,08	0,05	0,17	<b>0,42</b>	<b>0,30</b>	-0,12	0,08	<b>-0,25</b>	<b>-0,22</b>	0,11	-0,12
% 40-54 ans	<b>-0,40</b>	<b>0,30</b>	<b>0,34</b>	0,05	<b>0,30</b>	0,15	0,07	<b>-0,23</b>	<b>-0,24</b>	-0,07	<b>-0,31</b>	<b>0,30</b>	0,07	<b>0,60</b>
% 55-64 ans	<b>-0,26</b>	0,10	<b>0,30</b>	0,05	<b>0,20</b>	-0,05	<b>-0,28</b>	<b>-0,41</b>	-0,03	0,09	0,01	<b>0,38</b>	0,04	<b>0,42</b>
% 65-79 ans	-0,07	-0,02	0,03	0,08	0,01	<b>-0,22</b>	<b>-0,49</b>	<b>-0,38</b>	0,07	0,00	<b>0,31</b>	0,12	-0,13	0,09
% 80 ans ou plus	<b>0,25</b>	<b>-0,23</b>	-0,15	0,02	-0,17	<b>-0,28</b>	<b>-0,50</b>	<b>-0,23</b>	<b>0,19</b>	0,04	<b>0,52</b>	-0,07	<b>-0,25</b>	<b>-0,27</b>
% Sans diplôme	<b>-0,54</b>	<b>0,81</b>	<b>0,29</b>	<b>0,19</b>	<b>0,46</b>	<b>0,25</b>	<b>0,29</b>	<b>-0,28</b>	<b>-0,68</b>	-0,16	<b>-0,57</b>	-0,03	<b>0,35</b>	<b>0,66</b>
% CEP	<b>-0,43</b>	<b>0,39</b>	<b>0,24</b>	0,16	<b>0,40</b>	0,18	0,08	-0,14	<b>-0,22</b>	-0,05	<b>-0,39</b>	<b>0,35</b>	<b>0,19</b>	<b>0,51</b>
% BEPC	<b>-0,24</b>	<b>0,28</b>	0,09	0,11	<b>0,27</b>	0,03	-0,14	<b>-0,32</b>	-0,17	-0,05	-0,13	<b>0,29</b>	0,12	<b>0,41</b>
% CAP-BEP	<b>-0,62</b>	<b>0,54</b>	<b>0,46</b>	0,13	<b>0,54</b>	<b>0,39</b>	<b>0,36</b>	-0,11	<b>-0,39</b>	0,02	<b>-0,69</b>	<b>0,40</b>	<b>0,33</b>	<b>0,79</b>
% Bac	-0,05	<b>-0,24</b>	0,09	0,00	0,14	0,12	0,05	0,10	<b>0,21</b>	0,02	-0,04	<b>0,30</b>	0,01	0,05
% Bac + 2	<b>0,45</b>	<b>-0,71</b>	-0,17	<b>-0,20</b>	<b>-0,37</b>	-0,15	-0,08	<b>0,37</b>	<b>0,61</b>	<b>0,20</b>	<b>0,35</b>	0,07	<b>-0,23</b>	<b>-0,58</b>
% Bac + 3 et plus	<b>0,65</b>	<b>-0,64</b>	<b>-0,45</b>	-0,17	<b>-0,59</b>	<b>-0,38</b>	<b>-0,37</b>	0,16	<b>0,46</b>	0,04	<b>0,71</b>	<b>-0,37</b>	<b>-0,38</b>	<b>-0,80</b>
% Agric., Arti-comm., Chefs entr.	<b>0,34</b>	<b>-0,34</b>	<b>-0,22</b>	-0,07	<b>-0,32</b>	<b>-0,35</b>	<b>-0,37</b>	-0,11	0,14	-0,03	<b>0,55</b>	-0,16	<b>-0,23</b>	<b>-0,36</b>
% CPIS	<b>0,59</b>	<b>-0,72</b>	<b>-0,36</b>	<b>-0,19</b>	<b>-0,56</b>	<b>-0,42</b>	<b>-0,45</b>	0,11	<b>0,56</b>	0,08	<b>0,74</b>	<b>-0,20</b>	<b>-0,41</b>	<b>-0,74</b>
% Prof. Inter.	<b>0,21</b>	<b>-0,59</b>	-0,05	<b>-0,20</b>	<b>-0,20</b>	-0,12	-0,06	<b>0,34</b>	<b>0,56</b>	0,11	<b>0,20</b>	<b>0,22</b>	<b>-0,21</b>	<b>-0,34</b>
% Employés	<b>-0,52</b>	<b>0,39</b>	<b>0,35</b>	0,08	<b>0,52</b>	<b>0,35</b>	<b>0,32</b>	-0,01	<b>-0,28</b>	0,04	<b>-0,59</b>	<b>0,34</b>	<b>0,25</b>	<b>0,68</b>
% Ouvriers	<b>-0,65</b>	<b>0,71</b>	<b>0,42</b>	0,14	<b>0,59</b>	<b>0,39</b>	<b>0,45</b>	-0,16	<b>-0,57</b>	-0,10	<b>-0,73</b>	<b>0,18</b>	<b>0,36</b>	<b>0,78</b>
% Chômeurs	<b>-0,44</b>	<b>0,80</b>	0,17	0,13	<b>0,46</b>	<b>0,31</b>	<b>0,42</b>	-0,15	<b>-0,70</b>	<b>-0,19</b>	<b>-0,59</b>	-0,17	<b>0,32</b>	<b>0,52</b>
% Étudiants, stagiaires	<b>0,38</b>	<b>-0,30</b>	<b>-0,23</b>	0,00	<b>-0,37</b>	-0,13	-0,11	0,15	<b>0,26</b>	0,02	<b>0,28</b>	-0,16	-0,11	<b>-0,45</b>
% Préretraités et retraités	<b>-0,27</b>	0,04	<b>0,26</b>	0,02	<b>0,30</b>	0,03	-0,15	<b>-0,23</b>	0,05	0,10	-0,10	<b>0,48</b>	0,07	<b>0,42</b>
% Autres inactifs	<b>-0,33</b>	<b>0,60</b>	0,10	0,18	<b>0,26</b>	0,10	0,00	<b>-0,41</b>	<b>-0,58</b>	-0,09	<b>-0,19</b>	-0,12	<b>0,21</b>	<b>0,43</b>
% Salariés stables (fonct., CDI)	<b>-0,33</b>	0,06	<b>0,37</b>	0,03	<b>0,31</b>	<b>0,19</b>	0,09	-0,03	0,12	0,12	<b>-0,37</b>	<b>0,57</b>	0,09	<b>0,49</b>
% Salariés précaires (CDD, intérim...)	-0,09	<b>0,36</b>	-0,07	0,08	0,07	<b>0,19</b>	<b>0,37</b>	0,14	<b>-0,34</b>	-0,11	<b>-0,29</b>	<b>-0,36</b>	<b>0,19</b>	-0,04
% Indépendants, employeurs	<b>0,51</b>	<b>-0,41</b>	<b>-0,41</b>	-0,12	<b>-0,47</b>	<b>-0,42</b>	<b>-0,45</b>	-0,09	0,17	-0,05	<b>0,74</b>	<b>-0,39</b>	<b>-0,29</b>	<b>-0,59</b>
% à moins 2 ans	<b>0,32</b>	<b>-0,26</b>	<b>-0,26</b>	-0,06	<b>-0,26</b>	-0,03	0,14	<b>0,33</b>	<b>0,20</b>	-0,03	0,12	<b>-0,27</b>	-0,03	<b>-0,48</b>
% à 2-4 ans	<b>0,22</b>	-0,13	<b>-0,23</b>	-0,02	-0,17	-0,03	0,08	<b>0,23</b>	-0,01	0,03	0,17	<b>-0,40</b>	-0,04	<b>-0,41</b>
% à 5-9 ans	<b>-0,26</b>	<b>0,23</b>	0,17	0,03	<b>0,24</b>	0,01	-0,02	<b>-0,26</b>	-0,17	0,03	-0,14	0,13	0,03	<b>0,37</b>
% à +10 ans	<b>-0,27</b>	<b>0,19</b>	<b>0,27</b>	0,04	<b>0,21</b>	0,03	-0,15	<b>-0,29</b>	-0,09	0,00	-0,13	<b>0,38</b>	0,03	<b>0,46</b>
% Propriétaires	<b>0,24</b>	<b>-0,60</b>	-0,04	-0,11	<b>-0,27</b>	<b>-0,24</b>	<b>-0,41</b>	0,01	<b>0,54</b>	0,11	<b>0,44</b>	<b>0,35</b>	<b>-0,28</b>	<b>-0,21</b>
% Locataires du parc privé	<b>0,49</b>	<b>-0,49</b>	<b>-0,36</b>	-0,13	<b>-0,37</b>	-0,16	-0,03	<b>0,38</b>	<b>0,37</b>	0,02	<b>0,36</b>	<b>-0,30</b>	<b>-0,19</b>	<b>-0,70</b>
% Locataires du parc HLM	<b>-0,55</b>	<b>0,79</b>	<b>0,31</b>	0,17	<b>0,47</b>	<b>0,29</b>	<b>0,32</b>	<b>-0,28</b>	<b>-0,65</b>	-0,10	<b>-0,60</b>	-0,01	<b>0,35</b>	<b>0,68</b>
% Logés gratuitement	<b>0,20</b>	-0,15	<b>-0,21</b>	0,00	-0,18	-0,13	-0,14	0,00	0,06	0,12	<b>0,25</b>	<b>-0,19</b>	-0,15	<b>-0,20</b>

Les valeurs en gras sont différentes de 0 à un niveau de signification  $\alpha=0,01$

## Bibliographie

- Beauguitte, L. et Colange, C. 2013. *Analyser les comportements électoraux à l'échelle du bureau de vote*, mémoire scientifique de l'ANR CARTELEC. Disponible en ligne à l'URL suivant : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00839899/document>.
- Braconnier, C. et Dormagen, J.-Y. 2007. *La Démocratie de l'abstention. Aux origines de la démobilisation électorale en milieu populaire*, Paris : Gallimard.
- Charpentier, A. Coulmont, B. et Gombin, J. 2014. « Un homme, deux voix : le vote par procuration », *La Vie des idées* [en ligne], 11 février. Consulté le 27 avril 2017, URL : [www.laviedesidees.fr/Un-homme-deux-voix-le-vote-par.html](http://www.laviedesidees.fr/Un-homme-deux-voix-le-vote-par.html).
- Garat, I. 2014. « La Sociologie de Nantes vue par une géographe », *Métropolitiques*, 6 mai. URL : [www.metropolitiques.eu/La-Sociologie-de-Nantes-vue-par.html](http://www.metropolitiques.eu/La-Sociologie-de-Nantes-vue-par.html).
- Garat, I., Pottier, P., Guineberteau, T., Jousseau, V. et Madoré, F. 2005. *Nantes. De la belle endormie au nouvel Éden de l'Ouest*, Paris : Economica.
- Girard, V. 2017. *Le Vote FN au village. Trajectoires de ménages populaires du périurbain*, Bellecombe-en-Bauges : Éditions du Croquant.
- Guidet, T. 2014. *La Rose et le Granit. Le socialisme municipal dans les villes de l'Ouest (1977-2014)*, Paris : Éditions de l'Aube.
- Lambert, A. 2015. « Tous propriétaires ! ». *L'envers du décor pavillonnaire*, Paris : Seuil.
- Lefebvre, R. 2014. « En attendant le "vote sanction" ? Les notables socialistes en ordre de bataille », *Métropolitiques*, 31 janvier. URL : [www.metropolitiques.eu/En-attendant-le-vote-sanction.html](http://www.metropolitiques.eu/En-attendant-le-vote-sanction.html).
- Mauger, G. et Pelletier, W. (dir.). 2016. *Les Classes populaires et le FN. Explications de vote*, Bellecombe-en-Bauges : Éditions du Croquant.
- Peugny, C. 2017. « Loin des urnes. L'exclusion politique des classes populaires », *Métropolitiques*, 23 mars. URL : [www.metropolitiques.eu/Loin-des-urnes-L-exclusion.html](http://www.metropolitiques.eu/Loin-des-urnes-L-exclusion.html).
- Pierru, E. et Vignon, S. 2007. « Déstabilisation des lieux d'intégration traditionnels et transformations de l'entre-soi rural. L'exemple du département de la Somme », in C. Bessière, É. Doidy, O. Jacquet, G. Laferté, J. Mischi, N. Rénahey et Y. Sencébé (dir.), *Les Mondes ruraux à l'épreuve des sciences sociales*, Versailles : Éditions Quæ, p. 267-288.
- Pierru, E. et Vignon, S. 2008. « L'inconnue de l'équation FN : ruralité et vote d'extrême droite. Quelques éléments à propos de la Somme », in A. Antoine et J. Mischi (dir.), *Sociabilités et politique en milieu rural*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 407-419.
- Pinson, G. 2014. « La gauche, la droite, les villes », *Métropolitiques*, 19 mars. URL : [www.metropolitiques.eu/La-gauche-la-droite-les-villes.html](http://www.metropolitiques.eu/La-gauche-la-droite-les-villes.html).
- Rapetti, D. 1985. *Vote et société dans la région nantaise. Étude de géographie électorale (1945-1983)*, Paris : CNRS Éditions.
- Rivière, J. 2016a. « Comprendre les configurations électorales internes aux villes de l'Ouest », in M. Bussi, C. Le Digol et C. Voillot (dir.), *Le Tableau politique de la France de l'Ouest d'André Siegfried 100 ans après. Héritages et postérités*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 183-201.
- Rivière, J. 2016b. « Clore un conflit d'aménagement par le vote ? Note sur la géographie électorale de la consultation sur l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes », *Norois*, n° 238-239, p. 147-159.
- Rivière, J. 2009. *Le Pavillon et l'Isoloir. Géographie sociale et électorale des espaces périurbains français (1968-2008). À travers les cas de trois aires urbaines moyennes (Caen, Metz et Perpignan)*, thèse de doctorat en géographie, université de Caen, 2009, 822 pages.

**Jean Rivière** est maître de conférences à l'Institut de géographie et d'aménagement régional de l'université de Nantes (IGARUN). Rattaché à l'équipe « Espaces et sociétés » (ESO ; UMR CNRS 6590), ses recherches s'inscrivent dans le champ de la géographie sociale et sont centrées sur l'étude de la dimension spatiale des inégalités et des rapports de pouvoir. Ses travaux articulent les recompositions sociologiques en cours dans les mondes (péri)urbains avec les comportements électoraux qui s'y expriment.

Il a récemment coordonné les dossiers thématiques « Élections présidentielles : les votes des grandes villes françaises au microscope » (2017) pour *Métropolitiques* et « Géographie et sociologie électorales : duel ou duo ? » (2014) pour *L'Espace politique*. Il tente plus largement de construire des ponts entre géographie, sociologie et science politique dans le champ de l'analyse électorale.

**Christophe Batardy** est actuellement ingénieur d'études au sein de l'équipe « Espaces et sociétés » (ESO ; UMR CNRS 6590), où il est spécialiste d'analyses cartographiques et statistiques après plusieurs années passées au ministère de la Culture et à l'Éducation nationale.

Il travaille également à la publication d'un ouvrage qui portera sur son travail de thèse soutenu en décembre 2016 et intitulé *Le Programme commun de gouvernement 1972-1977. Pour une histoire programmatique du politique*.

**Pour citer cet article :**

Christophe Batardy et Jean Rivière, « Nantes, un bastion socialiste partagé entre les votes Macron et Mélenchon », *Métropolitiques*, 28 avril 2017. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Nantes-un-bastion-socialiste.html>.